



Le secteur du numérique en Inde

L'Inde est un géant du numérique

Leader mondial des exportations de services informatiques, l'Inde est également le premier marché mondial des plateformes américaines (Facebook, Whatsapp, Youtube, Twitter...) et le premier consommateur de données mobiles au monde (400M de smart phones, 1Md de téléphones mobiles...). L'Inde est une plateforme mondiale d'innovation des grands groupes mondiaux, y compris français (Dassault-Systèmes, Technicolor, Atos...), et d'externalisation (Capgemini, Sopra-Steria, Michelin...). Le pays bénéficie d'un écosystème de l'innovation très performant qui a permis de nombreuses success stories comme Flipkart, PayTM, Oyo. L'Inde comptait 19 licornes à la mi-2019, dont huit apparues sur la première moitié de l'année, et présente un intérêt croissant des fonds d'investissement internationaux. Les plus gros programmes mondiaux d'e-gouvernance ont lieu en Inde, à l'image du programme Aadhaar d'identification biométrique de un milliard de personnes.

Un partenariat bilatéral franco-indien sur le numérique en fort développement

[D'importants intérêts économiques français sont présents en Inde](#)

Tous les grands acteurs français du numérique sont présents en Inde. Ils y emploient près de 200 000 personnes et y ont installé des centres de R&D ou de création (Dassault-Systèmes, Atos, Ubisoft, Technicolor...), des centres d'externalisation des services des technologies de l'information (Michelin) et y conduisent des programmes d'open innovation (Société générale, PSA).

Concernant les start-ups, un fort intérêt réciproque existe entre les deux pays et plusieurs programmes d'incubation ou d'accélération (Numa, Société générale, AirbusBizLab) se sont développés avec succès. La création en 2019 de la Communauté French Tech Bangalore-Inde contribuera à rapprocher les écosystèmes des deux pays, à favoriser les échanges entre start-ups et grands groupes, et à accroître la visibilité de la France dans le domaine des nouvelles technologies.

[Feuille de route numérique et cybersécurité](#)

Le Président de la République française et le Premier ministre indien ont signé le 22 août 2019 une feuille de route franco-indienne sur la cybersécurité et le numérique. Ce partenariat stratégique acte la convergence des visions politiques des deux pays sur des sujets tels que la cybersécurité, la lutte contre la cybercriminalité ou la gouvernance numérique. Il pose également des jalons pour une action commune forte dans les secteurs stratégiques du supercalcul, de l'informatique quantique et de l'intelligence artificielle, et pour favoriser la

coopération entre les entreprises françaises et indiennes – notamment les start-ups – dans le secteur du numérique.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.